Alsace 3

Strasbourg • Mulhouse •

Newsletter FO france•tv de l'instance de proximité 13 juin 2024

Comme nous sommes heureux de pouvoir (encore) accomplir notre travail de service public avec ces 2 tours des élections ! Mais sale temps hein ! pour les économies que l'on doit réaliser … Comme quoi, quand il n'y a plus d'argent il y en a encore…

Enfin espérons le, car NOUS on veut continuer notre mission !

« ICI midi » et « ICI soir »

24 journaux complets, à la main des antennes régionales

ICI

Le projet des éditions ICI du 9 septembre 2024 se précise : La durée de la tranche d'info 19/20 (région + national) sera de 32 minutes. Pas de changement pour le 12/13.

L'offre nationale d'actualité chaude serait de 7 minutes pour le 12/13 du lundi au samedi (6 mn pour le 12/13 du dimanche) et de 7 à 8 minutes pour le 19/20 toute la semaine. Elle sera sur le modèle de ce qui existe déjà avec 3 sujets d'actu, des off, des plateaux enregistrés. Le conducteur est une proposition de hiérarchisation de l'info mais le caractère obligatoire disparaît et le carrefour de l'info natio à une horaire précise telle qu'on la connaît n'a pu lieu d'être. Quant à l'autonomie de diffuser ou non les sujets de la rédaction nationale, elle ne sera que très relative. ! Notre rédactrice en chef précise bien qu'il faudra respecter leur travail et donc les diffuser ! Et donc on les diffusera. Retour à la case départ !
L'heure du JT n'est pas connue au moment de la rédaction de ce compte-rendu.
Un an après, le constat de ce projet est amer.
Les régions n'ont rien gagné en temps d'antenne régionale. Quid de la proximité, au cœur du sujet de cette pseudo régionalisation ? Le démantèlement de la rédaction nationale et de la radio filmée produite par une boite privée voilà ICI la triste réalité !

Lire la position de l'intersyndicale suite à la dernière commission centrale de juin sur le protocole de sortie de grève ICI.

Conciliation Vie pro, Vie privée, situation de plus en plus compliquée en Alsace !



Après avoir refusé une organisation de travail à 4 jours pour les techniciens vidéos dans le cadre des éditions ICI, et ne pas avoir accepté une expérimentation à la demande des salariés… La direction refuse aujourd'hui de renouveler un avenant à un technicien vidéo qui pour des raisons familiales était sur une OTT 4 jours.

Par souci d'équité nous répond la direction ! Comme on vient de le refuser à ses collègues, c'est normal. Sauf que primo ses collègues n'ont jamais trouvé anormal qu'il ait un statut particulier depuis 3 ans, et que toute situation se justifie. Et deuxio, nous soulignons qu'aucune réunion de service.

Quel changement, surplus, d'activité justifie le refus de maintenir Frédéric Garnier dans une organisation de travail sur 4 jours hebdomadaire au 1er septembre ?

Elections Législatives 2024

En plus des soirées électorales des 30 juin et du 7 juillet, (de 19H53 à 23h30).
3 soirées de débat par circonscription (les 19, 26 juin et 3 juillet) auront lieu sur notre antenne, avec comme partenaire France Bleu.

Nous diffuserons une édition spéciale de 12H à 12H40 les 1ers et 8 juillet.

Bien sûr, les émissions des 16 et 23 juin du *"Dimanche en politique"* seront consacrées exclusivement aux élections.



Mais avec quels moyens supplémentaires ?

Comme nous le savons, ces émissions vont engendrer des coûts supplémentaires.

Alors que dès le mois d'avril et confirmé au CSE du mois de mai, la direction du réseau avait demandé à toutes les antennes de se serrer la ceinture.

Comment allons-nous financer ce dépassement non prévu budgétairement ?

Pas de réponse à cette question en instance, on se doit être au rendez-vous c'est notre mission de service public.

Oui bien sûr mais après ? A quel prix ? Et quel impact sur le second semestre de l'année ?



Flamme olympique

Eclipsée par l'actualité politique ! Clairement ce n'est plus la priorité de la rédaction. Et elle préfère mettre les moyens sur les élections qui ont lieu la même semaine.

Au final un OPV France 3 suivra un baladeur de France Bleu.

Cela nous promet un sacré avenir !

Numérique

Vos élus ont demandé un point web, histoire d'être au courant de ce qui se passe sur le non linéaire.

Renaud Hartzer, le coordinateur numérique nous dit que c'est le reflet de ce qui se passe sur le linéaire …Ha bon ? On reste un peu sur notre faim !

Alors on l'aide un peu avec la nouvelle émission vélo, les modules Alsace Insolite (1xSemaine) par les équipes de la Fabrique, avec un papier /semaine, une version longue sur le web et une autre pour les réseaux sociaux. Une diffusion d'une course cycliste en mai.

Une bonne nouvelle est la présence des 2 contributeurs/jour (5jours/7) tout au long de l'été.

Emploi



Le poste d'OPV n°3256 a été publié 2 fois, une candidate CDD a bien été reçue en entretien.

Ca dérange la direction qu'on parle des postes OPS et éclairagiste gelés par la direction…Vos élus en parleront jusqu' à ce qu'une décision soit prise.

Il faut assumer la disparition des métiers techniques, non ?

Un poste de chargé d'édition numérique France 3 grand Est vient d'être publié.

Les OPV ne sont pas en sous-emploi à la TVR, mais plutôt avec des activités pas ou peu variées. La cause ? Les quelques tournages type « Succulent », « Cosy » etc…sont faits soit par les équipes légères de la Prod ou par les OPV de Nancy qui ont peu d'émission.

Nous faisons remarquer que varier les activités est essentiel, pour les techniciens ne serait-ce déjà, que pour garder leur technicité ! Mais pas que …



VELO DE REPORTAGE, on pédale dans la semoule !

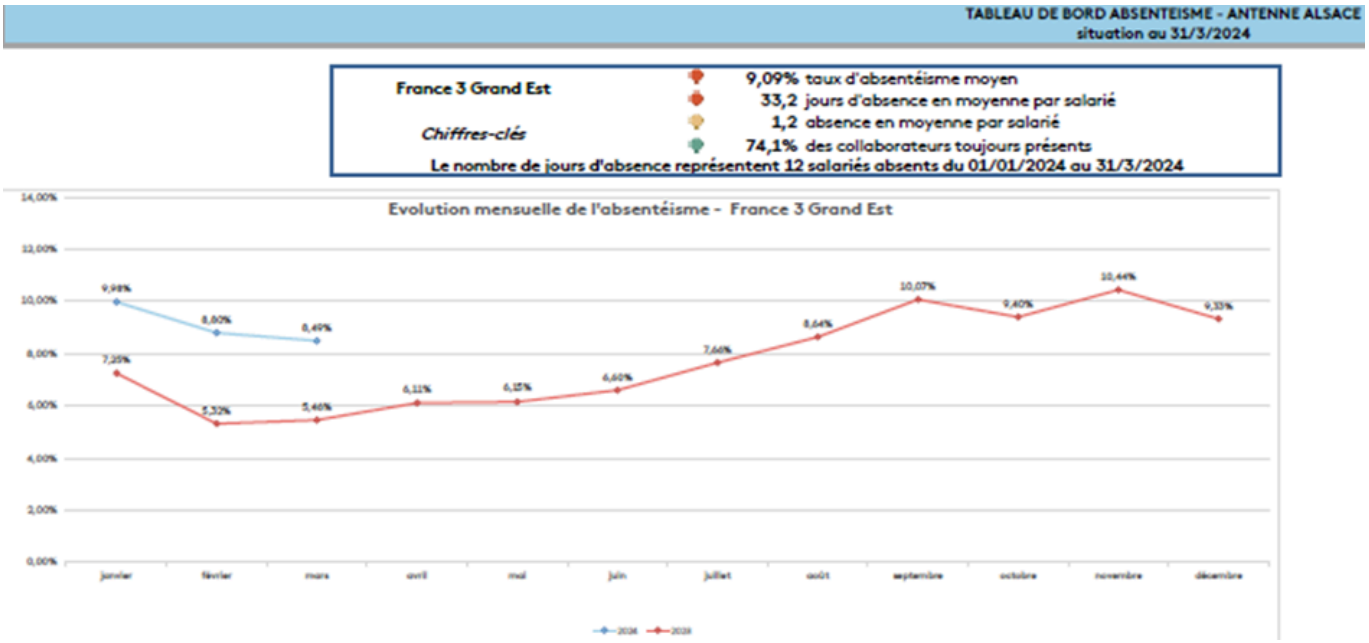
Les salariés ne sont pas autorisés à utiliser leur vélo ou tout autre moyen de locomotion personnel (trottinette etc…) pour partir en reportage pour des questions d'assurance. Si les salariés ne respectent pas cette consigne, ils s'exposent à une demande d'explications.

Voilà la note sur l'utilisation des moyens de locomotion personnels en tournage envoyée par les chefs de service à l'ensemble des salariés le 7 juillet 2023.

Oui mais sur le terrain l'attente est toujours là. La direction réaffirme que si les salariés ne respectent pas les consignes, ils encourent des sanctions. Un an après, le dossier se trouve toujours entre les mains de la direction du réseau sans réponse de leur part.

Situation de l'absentéisme au 31 mars 2024

Le tableau ci-dessous parle de lui-même



Le taux moyen d'absentéisme au 31 mars 2024 en Alsace est de 9,09%, contre 6,01% en 2023 soit 3 points au-dessus. Pour faire un point comparatif avec le chiffre du réseau : 6.19%
Ce taux moyen de 6,01% est décomposé comme suit : 68,5% absence maladie, 23,6% ALD, accident de trajet 7.9%.
33,2 de jours d'absence en moyenne par salarié, 74,1% des salariés sont toujours présents.
Les arrêts de courtes durées sont les absences les plus fréquentes, suivies de très près par les absences de 9 à 30 jours.

Les services les plus touchés sont comme l'année dernière le service antenne et contenus, la rédaction, l'exploitation et le service communication.
Nous constatons, et ce depuis plusieurs années, que ce sont essentiellement les personnes de plus de 55 ans qui sont touchées par les arrêts de travail.

Le médecin de travail, dont le bilan 2023, était présenté en séance fait le même constat et demande qu'il y ait une attention particulière sur cette population : un travail sur la régularité des horaires, plus d'échanges avec les managers pour une meilleure écoute et plus d'actions par anticipation afin d'arriver justement aux arrêts.
Quand peut-on espérer l'ouverture d'une négociation des mesures en faveur des seniors comme l'accord contrat de génération de 2017 ? Pour FO, il est urgent d'agir ! En local bien sûr et au niveau de l'entreprise.

Bilan médecin du travail

Même si le médecin du travail nous dit que les salariés vont globalement mieux, les inquiétudes et les problèmes des salariés restent les mêmes depuis 2022. Elle préconise donc un travail sur les risques psychosociaux. Ce qui tombe bien puisque la direction Alsace a entamé les démarches d'une évaluation RPS.
De la prévention primaire ! ne pas attendre de fournir le matériel adéquat pour les télétravailleurs. Sur site, c'est vrai que nous avons le matériel adapté mais il serait bienvenu d'équiper les salariés en télétravail. Ne pas attendre d'avoir mal, et de tout mettre en œuvre pour éviter les bobos pouvant aller aux arrêts …
Un travail de fond doit être réalisé pour les + de 55 ans, ce qui est confirmé en analysant les données sur l'absentéisme.

Les salariés de la Fabrique ne sont pas oubliés dans ce bilan. Et il serait temps pour eux aussi d'entamer un travail sur les RPS avant qu'il ne soit trop tard.

Bilan HSCT 2023 (Hygiène Santé et Conditions de Travail)

Quésaco ? C'est un nom barbare et pourtant un document important que nous avons au sein de l'entreprise.
Il donne une photographie de notre antenne à l'instant T. Ce rapport obligatoire dresse le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

Au 31 décembre 2023, on compte 142 permanents (62 journalistes + 37 cadres + 53 maîtrises et 1 ouvrier) en moyenne mensuelle sur l'antenne Alsace. Soit -1.8 en moins que l'année précédente.
Lors de l'année 2023, la présence des non permanents a augmenté : de 12.7 on est passé à 16.1 ETP.
Ce qu'on peut retenir du bilan de la situation générale de notre antenne :

- 1 accident du travail avec arrêt reconnu par la CPAM
- 3 accidents du travail sans arrêt dont 2 reconnus par la CPAM
- 2 accidents de trajet avec arrêt dont 2 reconnus par la CPAM
- 4 accidents de trajet sans arrêt dont 1 reconnu par la CPAM

Pas de maladie professionnelle déclarée en 2023.

Faits intervenus durant l'année écoulée, liés à l'activité de l'entreprise et particulièrement significatifs en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, permettant de définir les priorités du programme d'action, en rappelant la date ou la période où ils se sont produits :

- Suite à un accident de trajet à vélo, une action de sensibilisation à la sécurité routière a été mise en place. En parallèle, l'opération « réparation vélo » a été maintenue deux fois par an.

- Poursuite de l'EVL concernant la rédaction sur 2023 avec mise en place d'un plan d'actions :

    - Huit sessions de formation « Favoriser les interactions dans le collectif de travail » entre le 23/05/2023 et le 12/12/2023.

- Mise en place de réunions consacrées à l'organisation du travail pour les journalistes.

- Mise en place d'un espace de discussion autour du travail (Réunion mensuelle). Une alerte pour danger grave et imminent a été faite le 3 mai 2023 concernant un rédacteur en chef adjoint. Une enquête paritaire a été réalisée par un membre de la CCSST et la direction. Les acteurs de la santé : médecin du travail et psychologue du travail ainsi que la DQSVT ont été informés de la situation.

- Une restitution de l'enquête paritaire a eu lieu le 24/08/2024. La direction a répondu point par point à l'ensemble des préconisations de l'enquête paritaire lors du CSE du mois de septembre 2023.

- Situation dégradée au sein du service des activités sociales et culturelles du CSE à Strasbourg.

- Continuation du COPIL sur l'année 2023. Poursuite de l'accompagnement de ce collectif.

- Alerte concernant la situation de souffrance d'une journaliste. Les acteurs de la santé (médecin du travail, psychologue du travail, DQSVT) ont été sollicités sur ce dossier. Des actions d'accompagnement ont été mises en place et ont abouti à une médiation.

- Par un courrier de l'inspection du travail en date de juin 2023. Il a été demandé de mettre en place une démarche globale pour prévenir les RPS avec l'accompagnement de la CARSAT. Il a été décidé de faire appel à un cabinet extérieur pour un diagnostic RPS au sein de l'antenne d'Alsace. Démarche initiée en 2023 et qui se poursuivra en 2024. Il a été décidé de constituer un COPIL.

- Saisine de l'inspection du travail sur le fonctionnement de nos instances représentatives du personnel.

- Demande de renseignement de l'inspection du travail sur la mise en place du projet « ICI ».

Les éditions ICI et le nouveau Logiciel Success Factor ont grandement impacté les conditions de travail de beaucoup de salariés en 2023. Avec toutes les conséquences que l'on connaît.

Comme l'année dernière, **nous nous interrogeons et contestons** la partie budget présenté dans ce document, un budget censé servir à l'amélioration des conditions de travail. Les lignes budgétaires avec des sommes importantes telles que « contrôles réglementaires » ou « gardiennage » et « entretiens et réparations » n'ont pas à y figurer.



En 2023, 473 stagiaires sur 3834 heures ont été formés pour un montant global de 113 917 euros.

Sur les 5 axes que compte le plan de développement c'est celui de l'innovation/Technologique qui a regroupé le plus grand nombre de stagiaires avec 244 stagiaires avec 3105 heures de formation permettant l'accompagnement sur Open media, Avid, Sony Alpha 7.

Les formations management, efficacité pro et développement personnel sont aussi un axe important pour 2023 avec 126 stagiaires. 8 tuteurs ont été formés à l'accompagnement des alternants. 2 salariés ont suivi le cursus FOR et les salariés entrant dans l'encadrement ont été formés.

Concernant la répartition hommes/femmes des personnes formées 54 % des femmes et 46 % des hommes. Les salariés de plus de 55 ans ne représentent que 21 % des stagiaires formés.

La direction Alsace a accueilli 10 personnes en contrat d'apprentissage et 1 personne en contrat de professionnalisation 2023.

Prochaine réunion de l'instance le 16 juillet à Strasbourg

N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous !

Vos élus FO de proximité : Emeline Droxler - Christophe Steiner - Nadia Blot - Olivier Schaditzki

